



Association des étudiantes et des étudiants
aux cycles supérieurs en éducation

**Procès-verbal de l'assemblée générale d'élection tenue le 22 octobre 2015 à 17 h
au restaurant St-Hubert de Côte-des-Neiges.**

*Avis de convocation envoyé le 14 octobre 2015
Rappel envoyé le 21 octobre 2015*

Adopté le 27/09/2016
Délibération ACSE-AG-27-09-2016-05

Président(e) d'assemblée

Secrétaire d'assemblée

Camille Chabot-Martin

Sylvie Marcotte

Membres présents :

Julie Larochelle-Audet (AFÉ)
Philippe Momège (DID)
Morgane Uzenat (AFÉ)
Sylvie Marcotte (DID)
Justine C. Payant (AFÉ)
Rosianne Arseneau (DID)
Véronique Grenier (AFÉ)
Quentin Genevrier (AFÉ)
Abdel Hakim Touhmou (DID)
Ibrahim Sballil (AFÉ)

Observatrice externe :

Camille Chabot-Martin (FAÉCUM)

1. Ouverture de l'assemblée**ACSE-AG-22-10-2015-01**

Ibrahim Sballil propose l'ouverture de l'assemblée à 17 h 13. Abdel Hakim Touhmou appuie.

2. Nomination d'un(e) président(e) d'assemblée**ACSE-AG-22-10-2015-02**

Justine C. Payant propose que Camille Chabot-Martin soit la présidente de l'assemblée. Sylvie Marcotte appuie. Proposition adoptée à l'unanimité.

3. Nomination d'un(e) secrétaire d'assemblée**ACSE-AG-22-10-2015-03**

Justine C. Payant propose que Sylvie Marcotte soit la secrétaire de l'assemblée. Abdel Hakim Touhmou appuie. Proposition adoptée à l'unanimité.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour**ACSE-AG-22-10-2015-04**

Camille Chabot-Martin présente l'ordre du jour proposé par le dernier exécutif :

1. Ouverture de l'assemblée;
2. Nomination d'un(e) président(e) d'assemblée;
3. Nomination d'un(e) secrétaire d'assemblée;
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
5. Bilan de l'année 2014-2015;
6. Pause ludique;
7. Attentes et suggestions des membres;
8. Projections pour l'année 2015-2016;
9. Pause ludique;
10. Rôles des exécutant(e)s du CE, du CA et des représentant(e)s;
11. Budget 2015-2016;
12. Élection 2015-2016;
13. Pause ludique;
14. Colloque Éducatif Présent! (8^e édition)
15. Divers;
16. Levée de l'assemblée.

Quentin Genevrier propose que le point Colloque Éducatif Présent! soit déplacé avant le point sur les élections. Rosianne Arseaneau appuie. Proposition adoptée à l'unanimité.

Sylvie Marcotte propose que l'ordre du jour soit adopté tel que modifié. Rosianne Arseaneau appuie. Proposition adoptée à l'unanimité.

1. Ouverture de l'assemblée;
2. Nomination d'un(e) président(e) d'assemblée;
3. Nomination d'un(e) secrétaire d'assemblée;
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
5. Bilan de l'année 2014-2015;
6. Pause ludique;

7. Attentes et suggestions des membres;
8. Projections pour l'année 2015-2016;
9. Pause ludique;
10. Budget 2015-2016;
11. Rôles des exécutant(e)s du CE, du CA et des représentant(e)s;
12. Colloque Éducatif Présent! (8e édition)
13. Élection 2015-2016;
14. Pause ludique;
15. Divers;
16. Levée de l'assemblée.

5. Bilan de l'année 2014-2015

ACSE-AG-22-10-2015-05

Justine C. Payant présente le bilan des dossiers et activités de l'association étudiante pour l'année scolaire 2014-2015. Il y a notamment eu une modification des règlements généraux, qui devront être validés par le service juridique de la FAÉCUM, et le réaménagement du local de l'association, notamment la recherche d'un nouvel ordinateur.

Ibrahim Sballil mentionne les problèmes d'implication des membres dans leur association étudiante, notamment dans les assemblées générales. Il souligne aussi la difficulté de recruter des membres pour siéger sur le CA et le CE.

Justine C. Payant souligne que depuis le début de l'année, les membres du CÉ par intérim ont bien collaboré les uns avec les autres, notamment pour organiser l'assemblée générale.

6. Pause ludique

ACSE-AG-22-10-2015-06

7. Attentes et suggestions des membres

ACSE-AG-22-10-2015-07

Camille Chabot-Martin demande aux membres présents quelles sont leurs attentes envers leur association étudiante pour l'année 2015-2016 et s'ils ont des suggestions à lui faire.

Justine C. Payant aimerait que l'association se rapproche des étudiants de 1^{er} cycle, notamment pour connaître leurs préoccupations en tant qu'étudiants et que praticiens. Le mouvement CRAIE devrait attirer notre attention : il s'agit d'un mouvement pacifique québécois pour sensibiliser la communauté à la rémunération du 4^e stage en éducation. Elle souligne aussi qu'il serait pertinent de favoriser les rencontres entre les étudiants comme l'année dernière, par exemple par des 5 à 7, parce que de tels événements renforcent la solidarité entre les étudiants.

Justine C. Payant dit que la formule « St-Hubert » pour les assemblées générales est bien, mais que les tournées de classe sont essentielles pour inviter les membres aux AG. Selon elle, il faudrait continuer à combiner les deux et améliorer l'affichage – cela finira par payer : plus de membres devraient être présents et impliqués.

Des membres présents soulignent que le colloque du REF a lieu en même temps que l'AG de ce soir, ce qui a pu empêcher certains membres de l'ACSE de venir à l'Assemblée générale.

Abdel Hakim Touhmou dit que l'association n'a plus accès à la liste de diffusion électronique pour joindre les étudiants, ce qui rend les communications difficiles : il faut toujours passer par les TGDE. Il faudra régler ce problème parce que l'association devrait avoir le droit d'avoir accès à la liste de diffusion. Or, il faut maintenant être employé de l'université pour y avoir accès.

Abdel Hakim Touhmou ajoute qu'il faudrait trouver des formules pour les événements de l'association qui attirent davantage les étudiants, en plus de résoudre les problèmes de conflit d'horaire que les membres pourraient avoir avec les événements de l'association.

Quentin Genevrier demande si l'association pourra rester dans son local, et ce, à coup sûr. Justine C. Payant croit que oui.

Ibrahim Sballil dit que l'exécutif de l'ACSE a essayé plusieurs formules par le passé et que ce sont les membres, en raison de leurs caractéristiques, qui sont difficiles à mobiliser : il s'agit souvent de professionnels à l'horaire très chargé. Les membres présents aux AG sont toujours très peu nombreux et il trouve qu'il est mieux de procéder quand même avec les personnes qui s'impliquent que de ne pas tenir d'AG et de ne prendre aucune décision, et ce, même si l'association compte environ 1 200 membres.

Abdel Hakim Touhmou souligne que nous sommes en période d'austérité, ce qui affecte les mondes de la recherche et de l'éducation. L'association devrait être en mesure de prendre position, mais il se demande si cela est possible sans un nombre suffisant de membres présents dans les assemblées de l'ACSE.

Philippe Momège dit que nous pourrions faire des votes dans des classes.

Justine C. Payant souligne que faire des votes dans les classes demande beaucoup de ressources et d'organisation. À son avis, une telle formule pourrait être retenue seulement pour voter lors des décisions importantes.

Rosianne Arseneau dit que des outils comme les sondages en ligne (p. ex. Lime Survey, SurveyMonkey...) pourraient être utilisés parce qu'ils sont simples d'utilisation. Ibrahim Sballil dit qu'il y a deux ans, cela a été fait et un rapport a été produit en 2012 : il serait pertinent d'y revenir et de l'analyser davantage.

Justine C. Payant dit qu'on doit garder en tête que c'est pour les membres qu'on s'implique. Elle dit aussi qu'il est nécessaire de travailler en collaboration, sans mépriser le travail des autres et en les aidant au lieu de faire les choses à leur place, si ça ne convient pas. Elle dit qu'il faut se respecter et s'entraider dans les tâches à faire. Elle invite également les membres hors CA et CE à s'impliquer dans l'association.

Ibrahim Sballil dit que si quelqu'un désire s'impliquer, il doit être présent dans les réunions.

Abdel Hakim Touhmou dit que si un étudiant représente l'ACSE et ses membres dans une instance, il ne doit pas parler en son nom uniquement et consulter d'abord d'autres membres, surtout si une décision à prendre concerne plusieurs autres membres.

Justine C. Payant dit que l'association devra clore le dossier de l'achat de l'ordinateur et celui des changements de règlements généraux. Ibrahim Sballil ajoute qu'il faudrait revenir sur les résultats du sondage.

Sylvie Marcotte dit qu'il faut chercher des membres qui voudraient s'impliquer sur le CE et les instances universitaires, mais qu'il faudrait tout de même que ces membres qui s'impliquent ne le fassent pas seulement pour s'impliquer. Il faudrait qu'ils désirent utiliser les sondages pour prendre des décisions sur ce qui devra être défendu dans les instances. De plus, l'exécutif devrait cibler des enjeux pour l'association pour l'année pour que les membres qui sont approchés pour de l'implication se sentent impliqués et investis.

Sylvie Marcotte dit qu'il faudrait chercher à développer un sentiment d'appartenance à l'université chez nos membres, qui se tiendront ensuite plus près de l'association, notamment en brisant l'isolement en recherche. Il faudrait non seulement organiser des activités sociales : elle propose d'organiser des activités de rédaction en groupe pour réseauter et augmenter le sentiment d'appartenance, activités qui ne seraient pas compliquées à organiser en soi.

Rosianne Arseneau réitère l'importance de procéder par sondages et d'analyser celui qui a déjà été fait par le passé.

Ibrahim Sballil souligne que ce ne sont pas les idées qui manquent, mais des gens qui les mettent en place.

Ibrahim Sballil dit que dans les instances se joue notre avenir en tant qu'étudiants. Selon lui, il n'y a pas le besoin de faire un sondage pour savoir quoi y défendre, mais d'avoir en tête, en tant que représentant étudiant, que ce ne sont pas ses opinions personnelles qui priment, mais celle de la majorité des membres. Il suggère que les représentants consultent au moins les membres de l'association (le CE et le CA) sur les positions qu'ils prendront dans les instances pour que le processus soit plus éthique.

Philippe Momège dit qu'il y a eu un problème avec l'envoi des formulaires pour obtenir les brevets en enseignement l'an dernier. Il faudrait peut-être que l'association y voie.

Justine C. Payant dit que notre local pourrait servir aux groupes d'études. Il faudrait qu'il y ait une présence, même si cela est à temps partiel.

8. Projections pour l'année 2015-2016

ACSE-AG-22-10-2015-08

8.1. Rassemblement syndical en éducation (RSÉ)

ACSE-AG-22-10-2015-08.01

Abdel Hakim Touhmou présente le Rassemblement syndical en éducation (RSÉ), qui est une initiative de l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (ASSE). Il rassemble les syndicats locaux et les associations étudiantes locales et est lié au contexte actuel en éducation. Abdel Hakim Touhmou nous présente rapidement les mandats du RSÉ. Il y aura une grève le 5 novembre. Y participerons-nous? L'ACSE n'était pas au dernier rassemblement, et on lui a demandé quelles sont les positions de l'ACSE et pourquoi elle n'était pas à la dernière rencontre.

Ibrahim Sballil demande si la présence de la Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal (FAÉCUM) au RSÉ suffit ou si on doit y être. Il demande quels sont les enjeux de notre présence au RSÉ.

Camille Chabot-Martin dit que la FAÉCUM n'est pas invitée; le sont seulement des associations locales comme l'ACSE et des syndicats. Toutefois, nous pouvons demander à la FAÉCUM d'aller nous y représenter.

Abdel Hakim Touhmo demande si nous devrions y aller. Justine C. Payant pense que oui, mais qu'il sera peut-être difficile d'être présent vu le nombre de membres présents. Philippe Momège dit que les sondages électroniques pourraient être utilisés pour ce genre de consultation.

Ibrahim Sballil propose de mandater le prochain CE et CA de consulter les membres via un sondage sur deux sujets : 1) L'adhésion au mouvement du RSÉ; 2) L'adhésion aux 16 positions du RSÉ pour que nous ayons une position. Julie Larochelle-Audet appuie. Proposition adoptée à l'unanimité.

8.2. Union étudiante du Québec

ACSE-AG-22-10-2015-08.02

Camille Chabot-Martin présente l'Union étudiante du Québec. La FAÉCUM et une quinzaine d'autres associations étudiantes en font partie. Après la mort de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ), il y a eu la création de l'Union étudiante du Québec (UEQ) : rédaction des règlements généraux, ses membres, un cahier de positions, ses structures, etc. Le tout a été fait de manière à que ce soit consensuel et que ça réponde aux problèmes qu'avait la FEUQ. La FAECUM demande à ses associations s'ils veulent que la FAECUM s'y affine.

Ibrahim Sballil demande pourquoi la FEUQ n'existe plus. Camille Chabot-Martin énumère les raisons.

Julie Larochelle-Audet demande quelles seront les cotisations. Camille Chabot-Martin répond 4,50 \$ par session.

Julie Larochelle-Audet propose que la FAÉCUM s'affilie à l'UEQ moyennant une cotisation de 4,50 \$ par étudiant. Véronique Grenier appuie. La proposition n'est pas adoptée en AG. Les membres présents disent qu'il faut consulter tous les membres de l'ACSE électroniquement parce que cela implique des cotisations supplémentaires.

9. Pause ludique

ACSE-AG-22-10-2015-09

10. Budget 2015-2016

ACSE-AG-22-10-2015-10

Justine C. Payant présente une proposition de budget pour l'année 2015-2016. Les enveloppes restent environ les mêmes que l'an dernier. Trois bourses seront données via le SAE au lieu de deux. Véronique Grenier demande ce qui a été dans l'enveloppe des imprévus. Ibrahim Sballil répond que c'est notamment les projets étudiants.

Justine C. Payant propose que le budget 2015-2016 soit adopté tel que présenté. Ibrahim Sballil appuie. Proposition adoptée à l'unanimité.

11. Rôles des exécutant(e)s du CE, du CA et des représentant(e)s**ACSE-AG-22-10-2015-11**

Ibrahim Sballil présente le rôle des membres du CE et du CA de l'ACSE, puis il présente les différentes instances où un représentant étudiant élu par l'ACSE siège.

12. Colloque Éducatif Présent!**ACSE-AG-22-10-2015-12**

Rosianne Arseneau présente le colloque Éducatif Présent!, l'équipe, et les manières de s'impliquer dans l'organisation de l'évènement.

Cette année, nouveauté : il y aura aussi des étudiants anglophones. Les communications en anglais acceptées. Le colloque s'adresse ainsi à tous les étudiants du Québec. Une attention sera portée pour que le colloque reste un colloque francophone. Une traduction du site internet sera faite. Il y aura aussi une ouverture aux praticiens et aux étudiants d'autres facultés. Seront aussi notamment intégrés les professionnels des TIC. Les organisateurs veulent augmenter le nombre de participants. Ils aimeraient aussi faire venir un conférencier étoile.

13. Élection 2015-2016**ACSE-AG-22-10-2015-13**

13.1. Comité exécutif**ACSE-AG-22-10-2015-13.01**

Mathieu Jackson se présente comme président(e) de l'ACSE pour l'année 2015-2016. Julie Larochelle-Audet appuie. Élu à l'unanimité.

Morgane Uzenat se présente comme trésorier/ère de l'ACSE pour l'année 2015-2016. Rosianne Arseneau appuie. Élu à l'unanimité.

Quentin Genevrier se présente comme responsable des communications de l'ACSE pour l'année 2015-2016. Rosiane Arseneau appuie.

Abdel Hakim Touhmou se présente aussi comme responsable des communications de l'ACSE pour l'année 2015-2016. Ibrahim Sballil appuie.

Les deux candidats répondent aux questions des membres. Les membres passent au vote. Abdel Hakim Touhmou est élu à l'unanimité.

Ibrahim Sballil se présente comme responsable facultaire pour l'année 2015-2016. Justine C. Payant appuie. Élu à l'unanimité.

Les postes suivants demeurent vacants :

- secrétaire de l'ACSE
- responsable universitaire de l'ACSE
- responsable des activités étudiantes de l'ACSE

13.2. Conseil d'administration**ACSE-AG-22-10-2015-13.02**

Sylvie Marcotte se présente comme administrateur/trice de l'ACSE provenant du département de DID pour l'année 2015-2016. Ibrahim Sballil appuie. Élu(e) à l'unanimité.

Les postes suivants demeurent vacants :

- 2 administrateurs de l'ACSE provenant du département de AFE
- 2 administrateurs de l'ACSE provenant du département de PPA
- 1 administrateur de l'ACSE provenant du département de DID

13.3. Représentant(e)s étudiant(e)s**ACSE-AG-22-10-2015-13.03**

13.3.1. Département de didactique (DID)**ACSE-AG-22-10-2015-13.03.01**

Les postes suivants demeurent vacants :

- 2 représentant(e)s étudiant(e)s à l'assemblée départementale du département.
- 2 représentant(e)s étudiant(e)s au comité des études du département.
- 1 coresponsable pour la représentation étudiante pour les instances de ce département.

13.3.2. Département d'administration et fondements de l'éducation (AFE) ACSE-AG-22-10-2015-13.03.02

Julie Larochelle-Audet se présente comme représentante étudiante à l'assemblée départementale du département. Ibrahim Sballil appuie. Élu(e) à l'unanimité.

Véronique Grenier se présente comme représentante étudiante à l'assemblée départementale du département. Ibrahim Sballil appuie. Élu(e) à l'unanimité.

Julie Larochelle-Audet se présente comme représentante étudiante au comité des études du département. Abdel Hakim Touhmou appuie. Élu(e) à l'unanimité.

Véronique Grenier se présente comme représentante étudiante au comité des études du département. Morgane Uzenat appuie. Élu(e) à l'unanimité.

Le poste suivant demeure vacant : coresponsable pour la représentation étudiante pour les instances de ce département.

13.3.3. Département de psychopédagogie et d'andragogie (PPA)**ACSE-AG-22-10-2015-13.03.03**

Les postes suivants demeurent vacants :

- 2 représentant(e)s étudiant(e)s à l'assemblée départementale du département.
- 2 représentant(e)s étudiant(e)s au comité des études du département.
- 1 coresponsable pour la représentation étudiante pour les instances de ce département.

13.3.4. Faculté des sciences de l'éducation**ACSE-AG-22-10-2015-13.03.04**

Ibrahim Sballil se présente comme représentant étudiant au Conseil de la faculté. Julie Larochelle-Audet appuie. Élu(e) à l'unanimité.

Ibrahim Sballil se présente comme représentant étudiant au Comité de plagiat de la faculté. Morgane Uzenat appuie. Élu à l'unanimité.

Sylvie Marcotte se présente comme représentante étudiante au Comité de coordination des études (CCE) de la faculté. Ibrahim Sballil appuie. Élu(e) à l'unanimité.

Sylvie se présente comme représentant(e) étudiant(e) au comité de la bibliothèque EPC-Biologie. Abdel Hakim Touhmou appuie. Élu(e) à l'unanimité.

Le poste suivant demeure vacant :

- représentant(e) étudiant(e) au comité du 50^e anniversaire de la faculté

14. Pause ludique**ACSE-AG-22-10-2015-14**

15. Divers**ACSE-AG-22-10-2015-15**

La FAÉCUM invite les membres de l'ACSE au 5 à 9 des cycles supérieurs qui aura lieu mardi soir prochain, au pavillon Parc.

16. Levée de l'assemblée**ACSE-AG-22-10-2015-16**

Justine C. Payant propose la levée de l'assemblée et Véronique Grenier appuie. Les points à l'ordre du jour étant écoulés, l'assemblée est levée à 20 h 24.

*Procès-verbal rédigé par Sylvie Marcotte,
secrétaire de l'assemblée du 22 octobre 2015,
et révisé par Abdel Hakim Touhmou,
responsable des communications et des relations aux membres.*